



Elle veut porter son voile et ses idées de gauche en politique

VERNIER • Lucia Dahlab, vice-présidente de la faïtière des organisations musulmanes de Genève, convertie à l'islam il y a vingt ans, est candidate Verte au Conseil municipal de la deuxième ville du canton.

RACHAD ARMANIOS

«On a une place, il faut la prendre!» Au lendemain du vote interdisant la construction de minarets en Suisse, Lucia Dahlab invitait ses coreligionnaires à davantage intervenir dans le débat public, sur l'islam, mais aussi sur les autres sujets. «Si on veut que les gens changent de discours sur nous, il faut montrer ce que nous pouvons apporter de positif à la société», répète aujourd'hui la vice-présidente de l'Union des organisations musulmanes du canton (UOMG). A 45 ans, engagée de longue date dans la vie associative, cette mère de trois enfants convertie à l'islam il y a vingt ans prêche par l'exemple en franchissant un pas supplémentaire. Membre des Verts depuis un an, elle figure sur la liste du parti pour les élections au Conseil municipal de Vernier, deuxième ville du canton. Pas sûr, pourtant, que sa démarche contribue à redresser l'image des musulmans. Car si sa candidature intéresse les médias en ce début balbutiant de campagne, c'est en raison de son hijab et de la perspective, dans la république laïque genevoise, qu'une élue voilée siège dans un parlement.

Première manif à 17 ans

«En me portant candidate, je montre qu'on peut être une citoyenne comme les autres tout en étant croyante et pratiquante.» Elle revendique donc l'étiquette islamique que son hijab ne manque pas de coller à sa candidature, mais elle la nuance: «Par exemple, si la question des carrés musulmans dans les cimetières devait émerger à Vernier, je sensibiliserais les autres élus, mais l'is-

lam ne sera pas ma priorité, même s'il est dans ma valise. Car ma foi nourrit mes convictions. En particulier la non-discrimination pour laquelle je vais me battre.»

D'ailleurs, «l'élément déclencheur de ma candidature n'a pas été la question des minarets, qui a fait l'objet d'un débat public, mais l'interdiction choquante pour les sans-papiers de se marier, décidée en catimini au sein du parlement fédéral.» Enseignante, elle a toujours travaillé dans des quartiers défavorisés. Elle se dit attachée à la lutte contre l'échec scolaire et pour l'égalité des chances. «A Genève, les normes de passage de l'école primaire au Cycle ont été augmentées de deux bonnes. On veut créer une élite, c'est d'autant plus choquant que c'est passé inaperçu!»

Femme de gauche, Lucia Dahlab dit être depuis toujours quelqu'un d'engagé. Ses premières causes? «Le pacifisme et le féminisme. Ma première manifestation, c'était à 17 ans, un 8 mars pour la Journée des femmes.» Dix-sept ans, c'est l'âge de sa fille qui, question d'organisation, l'a accompagnée pour l'interview fixé entre deux obligations dans un café carougeois. Comme sa mère, elle porte le hijab. «J'ai fait ce choix en voyant une camarade qui l'a mis du jour au lendemain. Elle était très affirmée, alors que moi, j'avais honte d'être musulmane, j'avais peur d'être exclue», raconte l'adolescente. Sa mère, elle, est allée dans les années 1990 jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme pour conserver son voile en classe. Faisant jurisprudence,



Lucia Dahlab: «En me portant candidate, je montre qu'on peut être une citoyenne comme les autres tout en étant croyante et pratiquante.» JPDS

Strasbourg a confirmé la décision du Conseil d'Etat lui imposant de l'ôter au nom de la laïcité. Une injonction à laquelle elle se plie depuis en ressentant de l'humiliation.

Le voile, dans son discours, est le contraire d'un symbole de la domination patriarcale: «Quand Antonio Rodgers (conseiller national GE/Vert, ndlr) m'a fait un appel du pied

pour que je devienne candidate, je me suis dit que, voilée, c'était impossible, confie Lucia Dahlab. Il m'a fallu ce regard extérieur pour comprendre que j'avais intériorisé un interdit. Je me suis dit: 'Ça ne va pas, tu te fais coloniser!' J'ai toujours dénoncé le fait que des femmes intègrent la soumission.»

Est-ce son cas, elle qui porte un hijab? «En 1970, des

femmes brûlaient des soutiens-gorge, symbole de leur oppression. Maintenant, tout le monde en porte. On peut être en minijupe et opprimée, et libre tout en étant voilée. Il faut dépasser les clichés», rétorque-t-elle. Forte de ses multiples engagements professionnel, familial, associatif et politique, elle se targue d'être une femme moderne. «Le féminisme, c'est

laisser les femmes faire leur choix, pas leur imposer la façon dont elles sont censées être libres. Ça, c'est le patriarcat.»

En accord avec le parti

L'islam est-il patriarcal? «L'interprétation des textes a été monopolisée durant quatorze siècles par les hommes», corrige Lucia Dahlab. Elle se réjouit que, désormais, des musulmanes s'emparent du Coran en le lisant à l'aune d'un nouveau contexte culturel. Une partie, celle qui forme l'essence du message, est intemporelle, mais le reste est circonstanciel, insiste-t-elle. Par exemple, le passage qui prétend que le témoignage d'un homme vaut deux fois celui d'une femme peut être poubellisé. Quant aux châtiments corporels? «Je suis contre. Point!» Si on lui cherche des poux à cause de la défense du principe de la lapidation par Hani Ramadan – dont le Centre islamique des Eaux-Vives fait partie de l'UOMG –, elle n'hésitera pas à se démarquer.

«Ce qui nous importe, c'est ce que pense Lucia Dahlab, réagit, de même, Antonio Rodgers. Or les Verts, comme pour tout nouveau membre, ont vérifié qu'elle est en accord avec les grandes lignes du parti, chacun restant libre d'avoir ensuite certaines divergences.» La militante, elle, a choisi les Verts pour leur programme, mais aussi parce que c'est là qu'elle s'est sentie le mieux accueillie – à gauche, elle a souvent suscité le rejet, déplore-t-elle. «Malgré le vote contre les minarets, c'est la preuve que les choses évoluent positivement.» Reste à voir si Lucia Dahlab séduira les électeurs. I

SIÉGER VOILÉE N'EST PAS INTERDIT

«La laïcité, c'est la neutralité confessionnelle de l'Etat et un Conseil municipal est le premier étage de la gestion d'une collectivité publique. Je ne saurais imaginer qu'une personne portant un symbole religieux ostentatoire y siège», réagit Salika Wenger, d'A Gauche toute. Pourtant, rien dans la loi ne l'interdit, du moins explicitement. Au niveau cantonal, la loi prohibe à des religieux de devenir députés, mais pas à des croyants arborant un signe religieux, précise le bureau du Grand Conseil. Le cas n'est en tout cas jamais arrivé, selon le bureau. Pour ce qui est des communes, on

est renvoyé à la Chancellerie, qui n'a pas connaissance de dispositions particulières. Ni d'ailleurs en ce qui concerne les exécutifs. La candidature de Lucia Dahlab ne pose a priori pas de problème institutionnel, selon le Vert Antonio Rodgers. Ce serait autre chose, selon lui, si elle briguait un mandat dans un exécutif, voire si un jour elle accédait à la présidence d'un législatif. Car ces fonctions comportent un important rôle de représentation des institutions. Ailleurs en Suisse, comme à Lucens (VD), des femmes voilées siègent avec un foulard islamique. RA